



Province de Québec

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD

ÉCOLE SECONDAIRE DE LA RENCONTRE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement de l'école École secondaire de la Rencontre tenue le 8 novembre 2025, à 18 h 30, au local 273.

Sont présents mesdames et messieurs, membres du conseil d'établissement :

Représentants des parents :	Stéphanie Fortin (Absente) Rodolphe Marshall Petralia Andréanne Richard Anis Saadaoui (Absent) remplacé par Édith Bélanger Maude St-Pierre (Absente)
Représentants du personnel enseignant :	Denis Bois Valérie Dupont Isabelle Moreau
Représentants du personnel professionnel :	Johanne Fournier
Représentants du personnel de soutien :	Nathalie Moreau
Représentants des élèves :	Delphine Boucher (Absente) Élodie Chouinard Thalee Gaulin (Absente)
Représentant de la communauté :	Karine Godbout (Absente) Mélanie Leclerc-Desrosiers (à distance)
Est également présent(e) :	Mathieu Pelletier

1.- VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après avoir constaté le quorum, monsieur Mathieu Pelletier, directeur, avec l'accord de madame Andréanne Richard, présidente, procède à l'ouverture de la séance et souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'établissement.

2.- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CE-2526-013 **IL EST PROPOSÉ** par madame Andréanne Richard et madame Valérie Dupont et **RÉSOLU** à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté en ajoutant les point 17.1 à 17.3 du présent procès-verbal.

3.- APPROBATION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT TENU LE 6 OCTOBRE 2025.

CE-2526-014 **IL EST PROPOSÉ** par monsieur Rodolphe Marshall Petralia et madame Élodie Chouinard et **RÉSOLU** à l'unanimité que le procès-verbal soit approuvé tel que déposé.

Suivi :

- Campagne de financement : Le Centre de service scolaire nous ont remis un libellé concernant le profit des campagnes de financement. Pour les voyages, le profit effectué par l'élève sera diminué de coût de son voyage. Il ne sera plus remis aux élèves à part égale. Le montant sera remis à la compagnie de voyage pour diminuer la facture. Aucun profit supplémentaire au coût du voyage de peut être monnayé à l'élève en argent ni être transféré à un membre de la fratrie. Si l'élève quitte, le profit reste au voyage.

Pour les campagnes collectives (ex. campagnes des finissants, vie scolaire), seront divisés à part égale à tous les élèves.

4.- SITUATION FINANCIÈRE DU FONDS 1 ET 2 AU 28 NOVEMBRE 2025

- Surplus pour l'année scolaire 2024-2025 de 108 783 \$. Le surplus reste dans les banques du Centre de services scolaire.
- Projet pour finissant : Banderole avec photo ou diaporama sur les affiches devant la COOP et à la télécommunautaire.
- Solde du fonds 2 :
 - Libre : 15 655.18 \$
 - Réservé à des comités : 21 267.92 \$
 - **Total : 36 923.10 \$**

5.- PLANS D'INTERVENTION ADAPTÉS AUX BESOINS DES ÉLÈVES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026

Il y a 99 plans d'intervention dans notre école incluant les élèves en adaptation scolaire. Ceci représente environ 34% de notre clientèle. Certains plans d'intervention ont besoin d'une rencontre avec les parents et d'autres non selon si le plan d'intervention va bien pour les réussites.

6.- BILAN MI-ANNÉE DES ACTES D'INTIMIDATION ET DE VIOLENCE

11 actes de violence et d'intimidation de déclarés et 3 pour acte à caractère sexuel (partage d'image).

Nous avons augmenté les surveillances de hall. Nous avons remarqué une hausse cette année. Est-ce le fait que les élèves ne peuvent pas utiliser leur cellulaire. Le service complémentaire travaille à trouver des pistes de solution.

7.- NORME D'ÉVALUATION

Point remis.

8.- PROGRAMMES DE SERVICES COMPLÉMENTAIRES ET PARTICULIERS

8.1 COSP

8.2 Activités à l'éducation à la sexualité

8.3 Compétences personnelles et sociales

M. Pelletier présente le document comprenant les 3 points ci-haut. Voir en annexe.

9.- PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES DE LA CSSCS 2025-2026 À 2027-2028

Point remis, car nous n'avons pas reçu les documents venant du centre de services scolaire.

CALENDRIER DE L'AVENT

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
1  Chasse au lutin	2  Journée pyjama	3  Vente de desserts	4  Vente de smoothies	5 <i>Journée pédagogique</i>
8  Chasse au lutin	9  Création d'ornement	10  Chocolat chaud	11  Quiz spécial Noël	12  Bar à céréales
15  Chasse au lutin	16  Journée ugly sweater	17  Film de Noël	18  Film de Noël	19  Journée d'activités

JOURNÉE DE NOËL

VENDREDI 19 DÉCEMBRE



8h45 à 10h00
Prise de présence en classe
Bingo / Tournoi Gamer* / Patinage libre à l'aréna*

<p>10h à 11h15 - Aréna Partie de hockey prof/élèves Jeux de société et cartes</p>	<p>11h15 Dîner traditionnel à la cafétéria</p>
--	---

12h15
Tournoi de volleyball* / Tournois de billard et ping-pong*
Film de Noël à l'auditorium

12h45
Création de décors de Noël* / Décoration de cupcakes*
Jeux de société / Coloriage / Jeux de kermesse
Chaise musicale & cadeaux / Emoji Game

14h00
Prise de présence en classe
Spectacle de Lévesque - Magicien+Fakir

*Sur inscription

11.- CRITÈRE D'INSCRIPTION DES ÉLÈVES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2026-2027

- A. L'élève du secteur habituel de fréquentation de cette école ayant complété sa demande d'inscription dans les délais;
- B. L'élève en transfert administratif en raison des services offerts à cette école;
- C. L'élève hors secteur :
 - C.1 : Conformité du dossier,
Remise de tous les documents nécessaires avant la fin de notre période d'inscription.
 - C.2 : Continuité,
L'élève fréquentant déjà l'école demandée au moment de la demande.
 - C.3 : Fratrie,
Un ou plusieurs membre(s) de la fratrie de l'élève inscrit fréquente(nt) déjà l'école demandée.
 - C.4 : Garde partagée,
La deuxième adresse de l'élève est dans le secteur de fréquentation de l'école demandée.
 - C.5 : Proximité;
Les élèves dont l'adresse de la résidence principale se trouve à plus courte distance de l'école demandée.
- D. L'élève d'un autre centre de services scolaire qui fait le choix d'une école de notre centre de services scolaire.

CP-DG-07 – Page 11 sur 11

12.- CADRE LOCAL D'ORGANISATION SCOLAIRE 2026-2027

Présentation de l'organisation des cours offerts pour l'année scolaire 2025-2026 selon le régime pédagogique.

Aucun changement pour 1^{re}, 2^e, 3^e et 4^e secondaire et FMS. Seulement l'appellation du Hockey par Hockey golf.

Changement pour le 5^e secondaire. Retrait des 2 périodes en Anglais et communication pour remplacer par Informatique de communication. Tous les élèves de 5^e secondaire suivront ce cours.

Les choix d'options seront offerts par bloc. Ceci facilitera le choix des élèves et l'organisation scolaire.

CPC et FPT : Changement d'appellation pour la concentration par Multi-volets (Programme S.T.I.M.A.)

Un parent demande pourquoi nous enlevons une période en français pour la mettre en anglais quand nos élèves sont faibles en français. M. Pelletier mentionne que selon les enseignants de français, elles sont capables de donner la matière avec ce nombre de périodes. Les enseignantes s'orientent avec les difficultés et les qualifications des élèves. Il y a 2 périodes dans la tâche des enseignants qui sont pour offrir du soutien spécifique avec les élèves en besoin. Elles s'attardent sur les difficultés des élèves.

Voir document en annexe.

CE-2526-015

II EST PROPOSÉ par madame Valérie Dupont et **RÉSOLU** à l'unanimité d'approuver le temps alloué à chacune des matières.

13.- SORTIES ET ACTIVITÉS SCOLAIRES

13.1 SALON DU LIVRE – 8 AVRIL 2026: Sortie avec les élèves intéressés à visiter le Salon du livre. Sur base volontaire.

13.2 MI-PARCOURS – VENDREDI 23 JANVIER 2026, 1^{RE} PÉRIODE : Évènement pour souligner la mi-parcours du cheminement scolaire au niveau secondaire. Élèves touchés : 3^e secondaire. Gâteries et mots personnalisés remis à chaque élève lors de la 1^{re} période.

Les membres du conseil d'établissement sont en accord avec les changements à l'horaire ci-haut mentionnés.

14.- RAPPORT DU COMITÉ DE PARENTS

Aucune information. Aucun représentant pour notre école. M. Pelletier mentionne que s'il y a un intéressé à participer aux rencontres, veuillez nous aviser.

15.- RAPPORT DU GOUVERNEMENT ÉTUDIANT

- Journée d'Halloween : Escape game, Maison hantée, Bingo.
- Projet friperie communautaire : Les profits iront pour l'achat de verres réutilisables pour la cafétéria afin d'éliminer les bouteilles d'eau à usage unique et des ustensiles.
- Photo individuelle des élèves des équipes RSEQ.
- Boutique en ligne pour la vente d'articles promotionnels. Les élèves pourront se procurer selon leur désir et pourront aussi payer en ligne.
- Confection de coquelicot.
- Organisation de la journée de Noël.

16.- CORRESPONDANCE

Aucune

17.- DIVERS :

17.1 BULLETIN DU CA – VOLUME 3: Il a été transmis par courriel.

17.2 NOUVELLE RENCONTRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT : À la suite de l'annulation de la rencontre du 10 novembre dernier, nous ajoutons une rencontre le 9 février prochain à 18h30

17.3 SAPIN DE NOËL POUR L'ÉCOLE : Notre responsable à la vie étudiante nous a mentionné que les sapins de Noël pour décorer l'école sont désuets. Elle demande si c'est possible de faire l'achat de nouveaux sapins après le temps de fêtes afin de bénéficier les rabais. Les membres demandent de lancer un appel à la générosité de la population avant de faire l'achat.

17.- DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE

Lundi 9 février 2026 à 18 h 30.

18.- LEVÉE DE LA SÉANCE

CE-2526-016

II EST PROPOSÉ par madame Nathalie Moreau et **RÉSOLU À l'unanimité** QUE la séance soit levée à 20 h 15.

ANNEXE

Tableau de planification des contenus obligatoires pour l’approbation du conseil d’établissement – **SECONDAIRE**

Contenus en orientation scolaire et professionnelle, contenus pour le développement des compétences personnelles et sociales et contenus en éducation à la sexualité

En vertu du 3^e alinéa de l’article 461 de la *Loi sur l’instruction publique* (LIP) et de l’article 32 de la *Loi sur l’enseignement privé* (LEP), dans les domaines généraux de formation qu’il établit, le ministre a prescrit des activités ou des contenus qui doivent être intégrés dans les services éducatifs offerts aux élèves du primaire et du secondaire¹ :

- des **contenus obligatoires en orientation scolaire et professionnelle (COSP)** pour le 3^e cycle du primaire de même que pour les 1^{er} et 2^e cycles du secondaire, incluant les classes en adaptation scolaire;
- des **contenus obligatoires pour le développement des compétences personnelles et sociales** pour tous les cycles du primaire et du secondaire, incluant les classes en adaptation scolaire. Des contenus pour le préscolaire sont aussi disponibles, mais ne sont pas obligatoires;
- des **contenus obligatoires en éducation à la sexualité** pour les élèves de 2^e, de 3^e et de 4^e secondaire. Ces contenus sont complémentaires au programme d’études *Culture et citoyenneté québécoise* (CCQ) dans lequel la majorité des notions d’éducation à la sexualité ont été intégrées. Pour les élèves à qui la matière CCQ n’est pas enseignée, des contenus en éducation à la sexualité doivent être planifiés et offerts. Des contenus pour le préscolaire sont aussi disponibles, mais ne sont pas obligatoires.

La direction, avec la collaboration du personnel de l’école, dont le personnel enseignant, élabore une planification de chaque contenu obligatoire², en vertu de l’article 89 de la LIP. Cette planification vise à :

- assurer que l’ensemble des contenus prescrits sont offerts;
- déterminer les personnes chargées d’offrir les contenus;
- assurer la cohérence et la continuité des apprentissages;
- favoriser l’intégration des actions dans les pratiques de l’école.

Le conseil d’établissement a la responsabilité d’approuver la planification proposée par la direction de l’école (LIP, art. 85). Il doit approuver les conditions et les modalités de la mise en œuvre des contenus obligatoires, en fonction des obligations prévues. Il est recommandé d’obtenir cette approbation à chaque début d’année scolaire et d’en faire un bilan en fin d’année. Il est à noter que la planification de l’enseignement des programmes d’études, dont le programme *Culture et citoyenneté québécoise*, n’a pas à faire l’objet d’une approbation par le conseil d’établissement. Précisions sur le tableau : certains contenus sont prescrits pour une année d’enseignement précise, alors que d’autres le sont pour un cycle. Lorsqu’un contenu est prescrit pour un cycle, le choix de l’année au cours de laquelle il sera enseigné au sein de ce cycle est à la discrétion de l’établissement d’enseignement. Ainsi, l’établissement d’enseignement peut inscrire un contenu uniquement dans les cases blanches du tableau. Lorsqu’une case est grisée pour un contenu donné, cela signifie qu’il ne peut être planifié à ce moment-là. Les éléments de précision figurant dans les cases blanches du gabarit ne sont que des exemples et peuvent être ajustés selon les besoins.

¹ Les orientations retenues concernant les contenus et activités obligatoires sont diffusées chaque année dans [l’instruction annuelle du ministre de l’Éducation](#).

² D’autres documents et gabarits pour la planification des contenus obligatoires sont disponibles : Planification et suivi des contenus obligatoires au primaire, Planification et suivi des contenus obligatoires au secondaire et Tableau synthèse des contenus obligatoires.

TABLEAU DE PLANIFICATION DES CONTENUS OBLIGATOIRES POUR L'APPROBATION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT – SECONDAIRE

CONTENUS	1 ^{RE} SECONDAIRE	2 ^E SECONDAIRE	3 ^E SECONDAIRE	4 ^E SECONDAIRE	5 ^E SECONDAIRE
CONTENUS EN ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE (COSP). TEMPS RECOMMANDÉ : 10 HEURES/ANNÉE					
SENTIMENT D'EFFICACITÉ PERSONNELLE (SEP) Sélectionner des exemples où ses attitudes, ses comportements ou ses perceptions contribuent à maintenir un sentiment de compétence personnelle	Offert par : CO Matière : CCQ – identité (à valider) Temps estimé : 75 min.	Offert par : Matière : Temps estimé :			
CHAMPS D'INTÉRÊT Élaborer un portrait de ce qui l'intéresse et de ce qui ne l'intéresse pas sur les plans scolaire et extrascolaire	Offert par : CO Matière : CCQ – identité et socialisation (à valider) Temps estimé : 75 min.	Offert par : Matière : Temps estimé :			
RÉUSSITE SCOLAIRE Élaborer une description des atouts scolaires et personnels qui contribuent à sa réussite scolaire	Offert par : Matière : CCQ – socialisation (formation des goûts, culture scolaire) Temps estimé :	Offert par : Matière : Temps estimé :	Offert par : CO Matière : PPO avec mi-parcours Temps estimé : 75 min.		
SYSTÈME SCOLAIRE QUÉBÉCOIS Comparer les différences et les ressemblances des voies de qualification du système scolaire	Offert par : Matière : CCQ – identité (identité collective) et socialisation (espace de socialisation – école) Temps estimé :	Offert par : Matière : CCQ – Démocratie et ordre social (Institutions démocratiques du Québec et du Canada) Temps estimé :	Offert par : CO Matière : PPO Temps estimé : 75 min.		
PRÉPARATION AUX CHOIX SCOLAIRES DU 2^E CYCLE DU SECONDAIRE Anticiper ses choix au 2 ^e cycle en s'appuyant sur ses champs d'intérêt et sur ses aptitudes scolaires	Offert par : Matière : Temps estimé :	Offert par : CO Matière : Math ou sciences Temps estimé : 75 min.			
PRÉFÉRENCES SCOLAIRES EN LIEN AVEC LE MARCHÉ DU TRAVAIL Sélectionner des métiers ou des professions qui correspondent à ses préférences scolaires	Offert par : Matière : CCQ – Identité et participation citoyenne Temps estimé :	Offert par : CO Matière : à valider Temps estimé : 75 min.			
ÉBAUCHE DU PROFIL PERSONNEL			Offert par : Isabelle Moreau		

TABLEAU DE PLANIFICATION DES CONTENUS OBLIGATOIRES POUR L'APPROBATION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT – SECONDAIRE

CONTENUS	1^{RE} SECONDAIRE	2^E SECONDAIRE	3^E SECONDAIRE	4^E SECONDAIRE	5^E SECONDAIRE
Élaborer l'ébauche de son profil personnel en s'appuyant sur ses intérêts, ses aptitudes, ses aspirations et ses valeurs			Matière : PPO Temps estimé : à valider		
RÉPERCUSSIONS DES CHOIX SUR LE CHEMINEMENT SCOLAIRE Anticiper les conséquences des choix personnels ou scolaires qui influencent la poursuite de son cheminement scolaire			Offert par : CO Matière : Math ou sciences Temps estimé : 75 min.		
PRÉFÉRENCES PROFESSIONNELLES ET PROFIL PERSONNEL Sélectionner des préférences professionnelles qui correspondent à son profil personnel			Offert par : Matière : Temps estimé :	Offert par : CO (atelier Academos) Matière : à valider Temps estimé : 75 min.	
BILAN DU PROFIL PERSONNEL Organiser ses apprentissages sur la connaissance de soi pour faire le bilan de son profil personnel				Offert par : CO (passation du Grop) Matière : CCQ Temps estimé : 120 min.	Offert par : Matière : CCQ – Construction de soi Temps estimé :
PROJET DE VIE Anticiper l'ébauche d'un projet d'avenir (personnel, professionnel ou citoyen)				Offert par : Matière : Temps estimé :	Offert par : Matière : CCQ – Construction de soi Temps estimé : Offert par : Valérie Dupont Matière : Français Temps estimé : à valider
PRÉPARATION À LA TRANSITION S'autoréguler par rapport à sa préparation à la transition				Offert par : Matière : Temps estimé :	Offert par : CO (un saut calculé) Matière : CCQ – Construction de soi & intégration sociale et culturelle (à valider) Temps estimé : 75 min.
PERCEPTIONS ET RÉALITÉ DU MONDE DU TRAVAIL				Offert par : CO (lien avec sortie zoom et visite d'entreprise) Matière : CCQ	Offert par : Matière : Temps estimé :

TABLEAU DE PLANIFICATION DES CONTENUS OBLIGATOIRES POUR L'APPROBATION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT – SECONDAIRE

CONTENUS	1 ^{RE} SECONDAIRE	2 ^E SECONDAIRE	3 ^E SECONDAIRE	4 ^E SECONDAIRE	5 ^E SECONDAIRE
Vérifier ses perceptions par rapport à la réalité et aux exigences du monde du travail				Temps estimé : 30 min.	
CONTENUS POUR LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES PERSONNELLES ET SOCIALES. TEMPS RECOMMANDÉ : 7 À 9 HEURES/ANNÉE.					
13. Réfléchir aux stratégies adéquates pour se faire des amis ou élargir son réseau social	Offert par : Matière : CCQ – Formes de dialogue – Thèmes identité et socialisation (rôles sociaux, groupe de pairs, etc.) Temps estimé :	Offert par : Matière : Temps estimé :			
14. Appliquer diverses stratégies qui favorisent l'inclusion et la bonne entente	Offert par : Matière : CCQ – Formes de dialogue – Thèmes identité (identité collective) et socialisation (rôles sociaux, groupe de pairs, etc.) Temps estimé :	Offert par : Matière : CCQ – Formes de dialogue - Thème Autonomie et interdépendance Temps estimé :			
15. Comprendre sa responsabilité quant au respect des règles de vie en société et dans l'espace virtuel ainsi que les conséquences de leur non-respect pour soi et les autres	Offert par : Matière : CCQ – Formes de dialogue – Thème Vie collective et espace public (espace public et espace privé). Temps estimé :	Offert par : Matière : CCQ – Formes de dialogue – Thèmes Droits et responsabilités (droit des personnes, responsabilités citoyennes), ordre social (transgressions et sanctions) Temps estimé :			
16. Encourager positivement son entourage à adopter des comportements sains et sécuritaires	Offert par : Matière : Temps estimé :	Offert par : Matière : CCQ – Formes de dialogue – Thème Autonomie et interdépendance Temps estimé :			
17. Comprendre différentes composantes de la santé mentale			Offert par : Matière : Temps estimé :	Offert par :	Offert par : Matière : Temps estimé :

TABLEAU DE PLANIFICATION DES CONTENUS OBLIGATOIRES POUR L'APPROBATION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT – SECONDAIRE

CONTENUS	1 ^{RE} SECONDAIRE	2 ^E SECONDAIRE	3 ^E SECONDAIRE	4 ^E SECONDAIRE	5 ^E SECONDAIRE
				Matière : CCQ – Formes de dialogue – Thème Relation et bienveillance (Care) Temps estimé :	
18. Connaître des stratégies d'adaptation qui permettent d'être plus objectif par rapport à des situations stressantes ou difficiles et à ses émotions			Offert par : Matière : Temps estimé :	Offert par : Matière : CCQ – Formes de dialogue – Thème Relation et bienveillance (pratiques de bienveillance) Temps estimé :	Offert par : Matière : Temps estimé :
19. Reconnaître les caractéristiques d'une relation amoureuse égalitaire basée sur la réciprocité			Offert par : ADPEC ou organisme Matière/contenus : Contenus en éducation à la sexualité (Vie affective et amoureuse) Temps estimé :	Offert par : Matière : CCQ – Formes de dialogue – Thème Relation et bienveillance (expériences intimes positives) Temps estimé :	Offert par : Matière : CCQ – Formes de dialogue - Thème Quête de sens et visions du monde (Relations interpersonnelles, affectives et amoureuses) Temps estimé :
20. Reconnaître la violence dans les relations amoureuses (physique, verbale, psychologique, sexuelle)			Offert par : Matière/contenus : Contenus en éducation à la sexualité (Vie affective et amoureuse & Violence sexuelle) Temps estimé :	Offert par : Matière : CCQ – Formes de dialogue – Thèmes Relations et bienveillance (expériences intimes positives), Justice et droit (encadrement juridique de la vie amoureuse et sexuelle) Temps estimé :	Offert par : Matière : Temps estimé :
21. Démontrer les bénéfices, pour la société, de la lutte contre la discrimination et la violence sous toutes leurs formes			Offert par : Matière : Temps estimé :	Offert par : Matière : CCQ – Formes de dialogue – Thème Justice et droit (injustice) Temps estimé :	Offert par : Matière : CCQ – Formes de dialogue – Thème Groupes sociaux et rapports de pouvoir (inégalités sociales) Temps estimé :

TABLEAU DE PLANIFICATION DES CONTENUS OBLIGATOIRES POUR L'APPROBATION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT – SECONDAIRE

CONTENUS	1 ^{RE} SECONDAIRE	2 ^E SECONDAIRE	3 ^E SECONDAIRE	4 ^E SECONDAIRE	5 ^E SECONDAIRE
22. S'engager dans des actions visant à modifier les milieux de vie pour les rendre plus favorables à la santé et au bien-être			Offert par : Matière : Temps estimé :	Offert par : Matière : CCQ – Formes de dialogue – Thème Relations et bienveillance (care) Temps estimé :	Offert par : Matière : CCQ – Formes de dialogue – Thème Groupes sociaux et rapport de pouvoir Temps estimé :
23. Discuter de la prise de risques pour soi ou pour les autres			Offert par : Matière : Temps estimé :	Offert par : Matière : CCQ – Formes de dialogue – Thème Justice et droits (code criminel et code civil) Temps estimé :	Offert par : Matière : CCQ – Formes de dialogue – Thème Quête de sens et visions du monde (construction de soi) Temps estimé :
CONTENUS EN ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ. TEMPS RECOMMANDÉ EN SEC.3 : 10 À 15 HEURES.					
IDENTITÉ, RÔLES, STÉRÉOTYPES SEXUELS ET NORMES SOCIALES <ul style="list-style-type: none"> ▪ Analyser différentes représentations de la sexualité dans l'espace public ▪ Expliquer comment les représentations de la sexualité dans l'espace public peuvent influencer l'expression de sa sexualité 			Offert par : ADPEC- atelier maison Temps estimé : 75 minutes		
VIE AFFECTIVE ET AMOUREUSE <ul style="list-style-type: none"> ▪ Prendre conscience des bénéfices d'une relation amoureuse basée sur la mutualité ▪ Situer l'importance de gérer sainement les conflits dans une relation amoureuse 			Offert par : ADPEC- atelier maison- Relation épanouie Temps estimé : 75 minutes		
AGIR SEXUEL <ul style="list-style-type: none"> ▪ Réfléchir à l'importance du désir et du plaisir dans l'agir sexuel ▪ Prendre conscience des facteurs qui peuvent influencer les relations sexuelles à l'adolescence 			Offert par : ADPEC- atelier à déterminer Temps estimé : 75 minutes		

TABLEAU DE PLANIFICATION DES CONTENUS OBLIGATOIRES POUR L'APPROBATION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT – SECONDAIRE

CONTENUS	1 ^{RE} SECONDAIRE	2 ^E SECONDAIRE	3 ^E SECONDAIRE	4 ^E SECONDAIRE	5 ^E SECONDAIRE
VIOLENCE SEXUELLE <ul style="list-style-type: none"> ▪ Prendre conscience du rôle actif que chacun peut jouer pour prévenir ou dénoncer une situation d'agression sexuelle ▪ Comprendre le vécu des personnes victimes d'agression sexuelle afin de réagir de façon appropriée advenant la confiance d'une amie ou d'un ami 			Offert par : ADPEC et/ou organisme – type d'atelier à déterminé Temps estimé : 75 minutes		
ITSS ET GROSSESSE <ul style="list-style-type: none"> ▪ Prendre conscience de l'importance de prendre en charge sa santé sexuelle et reproductive ▪ Adopter une attitude favorable à l'utilisation du condom et de la contraception 		Offert par : Enseignante de sciences Temps estimé : 75 minutes			
ITSS ET GROSSESSE <ul style="list-style-type: none"> ▪ Comprendre le fonctionnement des moyens de protection ▪ Se situer par rapport à des attitudes et des comportements à adopter dans des contextes où il peut être difficile de se protéger 			Offert par : Infirmière scolaire et ADPEC- atelier fourni par le CISSS Temps estimé : 75 minutes		
ITSS ET GROSSESSE <ul style="list-style-type: none"> ▪ Évaluer les risques d'ITSS et de grossesse associés à divers contextes de la vie sexuelle active ▪ Réfléchir aux enjeux éthiques associés aux ITSS et à la grossesse 				Offert par : Enseignante de sciences Temps estimé : 75 minutes	

Contenus obligatoires en éducation à la sexualité pour les élèves à qui la matière *Culture et citoyenneté québécoise* n'est pas enseignée – **SECONDAIRE**

Comme inscrit dans l'[instruction annuelle du ministre de l'Éducation](#), des [contenus obligatoires en éducation à la sexualité](#) doivent être offerts aux élèves à qui la matière *Culture et citoyenneté québécoise* n'est pas enseignée. Cette situation concerne les élèves handicapés par une déficience intellectuelle moyenne à sévère ou profonde, les élèves à qui sont offerts des services d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français (SASAF) ainsi que les élèves inscrits à l'une des formations du parcours de formation axée sur l'emploi. Il appartient au personnel scolaire de choisir les modalités d'intervention pédagogique en fonction des besoins et capacités des élèves ainsi que des contenus en éducation à la sexualité établis. Il est encouragé d'offrir des contenus obligatoires qui s'appuient sur des pratiques éducatives reconnues comme la planification des phases de préparation, de réalisation et de réinvestissement d'une activité afin, notamment, de favoriser des apprentissages durables et significatifs.

TABLEAU DE PLANIFICATION DES CONTENUS OBLIGATOIRES AU SECONDAIRE POUR L'APPROBATION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT		
GROUPE D'ÉLÈVES	CONTENUS OBLIGATOIRES ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ	PLANIFICATION
Ex. : élèves qui reçoivent des SASAF	2 ateliers à venir en FMS	<ul style="list-style-type: none"> ■ Offert par : Probablement organisme externe (Cent réponses sans tabous : Relation et amour) ■ Temps estimé : 75 minutes
		<ul style="list-style-type: none"> ■ Offert par : Idem (cent réponses, sans tabous : Sexualité) ■ Temps estimé :
		<ul style="list-style-type: none"> ■ Offert par : ■ Temps estimé :
	CPC/FPT : Habituellement pris par les enseignantes	<ul style="list-style-type: none"> ■ Offert par : ■ Temps estimé :
		<ul style="list-style-type: none"> ■ Offert par : ■ Temps estimé :
		<ul style="list-style-type: none"> ■ Offert par : ■ Temps estimé :

25-107-13

Contenus en orientation scolaire et professionnelle (COSP) pour les élèves ayant des parcours en adaptation scolaire – **SECONDAIRE**

Comme inscrit dans l'[instruction annuelle du ministre de l'Éducation](#), des contenus obligatoires en orientation scolaire et professionnelle (COSP) doivent être offerts aux élèves des 1^{er} et 2^e cycles du secondaire. Il appartient au personnel scolaire de choisir les modalités d'intervention pédagogique en fonction des besoins et capacités des élèves ayant des parcours en adaptation scolaire ainsi que des contenus en orientation scolaire et professionnelle (COSP) établis.

TABLEAU DE PLANIFICATION DES CONTENUS OBLIGATOIRES AU SECONDAIRE POUR L'APPROBATION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT		
GRUPE D'ÉLÈVES	CONTENUS OBLIGATOIRES COSP	PLANIFICATION
Ex. : élèves en CPC, FMS, etc.		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Offert par : ▪ Temps estimé :
		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Offert par : ▪ Temps estimé :
		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Offert par : ▪ Temps estimé :
		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Offert par : ▪ Temps estimé :
		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Offert par : ▪ Temps estimé :
		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Offert par : ▪ Temps estimé :

25-107-13

Contenus pour le développement des compétences personnelles et sociales (CPS) ayant des parcours en adaptation scolaire – **SECONDAIRE**

Comme inscrit dans l'[instruction annuelle du ministre de l'Éducation](#), des contenus obligatoires pour le développement des compétences personnelles et sociales doivent être offerts auprès des élèves des 1^{er} et 2^e cycles du secondaire. Il appartient au personnel scolaire de choisir les modalités d'intervention pédagogique en fonction des besoins et capacités des élèves ayant des parcours en adaptation scolaire ainsi que des contenus pour le développement des compétences personnelles et sociales (CPS) établis.

TABLEAU DE PLANIFICATION DES CONTENUS OBLIGATOIRES AU SECONDAIRE POUR L'APPROBATION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT		
GRUPE D'ÉLÈVES	CONTENUS OBLIGATOIRES CPS	PLANIFICATION
Ex. : élèves en CPC, FMS, etc.		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Offert par : ▪ Temps estimé :
		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Offert par : ▪ Temps estimé :
		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Offert par : ▪ Temps estimé :
		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Offert par : ▪ Temps estimé :
		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Offert par : ▪ Temps estimé :
		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Offert par : ▪ Temps estimé :

25-107-13

Version provisoire

2026-2027

Cadre local d'organisation scolaire



Discuté au CPEE

Présenté et accepté à l'assemblée des
enseignants le 5 décembre 2025

Présenté et approuvé au conseil d'établissement
le 8 décembre 2025



Parcours de formation au secondaire

Premier cycle

Formation de base commune

document de travail



PREMIÈRE ANNÉE DU PREMIER CYCLE (1^{RE} SECONDAIRE)

MATIÈRES OBLIGATOIRES

MATIÈRE	CODE MATIÈRE	CODE COURS	HEURE	PÉRIODE	UNITÉ	COMMENTAIRE
Mathématique	063126	MAT106	150	6	6	
Français	132108	FRA107	175	7	8	Le régime pédagogique suggère 8 périodes (200h).
Anglais accéléré	134104 134204	ANG185	125	5	4	Le régime pédagogique suggère un total de 8 périodes pour ces deux cours. Avec la période supplémentaire en 2 ^e secondaire, ils ont un total de 6 périodes.
Histoire et éducation à la citoyenneté	087103	HEC103	75	3	3	
Géographie	095103	GEO103	75	3	3	
Science et technologie	055104	SCT104	100	4	4	
Culture et citoyenneté québécoise	080102	CCQ102	50	2	2	
Sous-total			750	30	30	

POSSIBILITÉ A

ARTS (CHOIX DE 1)

MATIÈRE	CODE MATIÈRE	CODE COURS	HEURE	PÉRIODE	UNITÉ
Arts plastiques	168104	ARP104	100	4	4
Musique	169104	MUS104	100	4	4
Sous-total			850	34	34



MATIÈRE OBLIGATOIRE

MATIÈRE	CODE MATIÈRE	CODE COURS	HEURE	PÉRIODE	UNITÉ
Éducation physique et à la santé	043102	EDP102	50	2	2
Total			900	36	36

Le cheminement A respecte les suggestions du régime pédagogique pour les Arts et l'Éducation physique.

POSSIBILITÉ B

CONCENTRATION SPORT (CHOIX DE 1)

MATIÈRE	CODE MATIÈRE	CODE COURS	HEURE	PÉRIODE	UNITÉ
Éducation physique et à la santé Hockey Golf	043102	HOC104	100	4	2
Éducation physique et à la santé Volleyball et saines habitudes de vie	043102	VOB104	100	4	2
Sous-total			850	34	32



MATIÈRE OBLIGATOIRE (CHOIX DE 1)

MATIÈRE	CODE MATIÈRE	CODE COURS	HEURE	PÉRIODE	UNITÉ
Arts plastiques	168104	ARP102	50	2	4
Musique	169104	MUS102	50	2	4
Total			900	36	36

Pour le cheminement B, le régime pédagogique suggère 2 périodes (50h) pour l'Éducation physique et 4 périodes (100h) pour les Arts.



DEUXIÈME ANNÉE DU PREMIER CYCLE (2^E SECONDAIRE)

MATIÈRE OBLIGATOIRE

MATIÈRE	CODE MATIÈRE	CODE COURS	HEURE	PÉRIODE	UNITÉ	COMMENTAIRE
Mathématique	063226	MAT206	150	6	6	
Français	132208	FRA207	175	7	8	Le régime pédagogique suggère 8 périodes (200h).
Anglais accéléré	134204 134304	ANG285	125	5	4 ou 8	Le régime pédagogique suggère un total de 8 périodes pour ces deux cours. Avec la période supplémentaire en 1 ^{re} secondaire, ils ont un total de 6 périodes.
Histoire et éducation à la citoyenneté	087213	HEC203	75	3	3	
Géographie	095203	GEO203	75	3	3	
Science et technologie	055204	SCT204	100	4	4	
Culture et citoyenneté québécoise	080202	CCQ202	50	2	2	
Sous-total			750	30	30	

POSSIBILITÉ A

ARTS (CHOIX DE 1)

MATIÈRE	CODE MATIÈRE	CODE COURS	HEURE	PÉRIODE	UNITÉ
Arts plastiques	168204	ARP204	100	4	4
Musique	169204	MUS204	100	4	4
Sous-total			850	34	34

POSSIBILITÉ B

CONCENTRATION SPORT (CHOIX DE 1)

MATIÈRE	CODE MATIÈRE	CODE COURS	HEURE	PÉRIODE	UNITÉ
Éducation physique et à la santé Hockey Golf	043202	HOC204	100	4	2
Éducation physique et à la santé Volleyball et saines habitudes de vie	043202	VOB204	100	4	2
Sous-total			850	34	32

MATIÈRE OBLIGATOIRE

MATIÈRE	CODE MATIÈRE	CODE COURS	HEURE	PÉRIODE	UNITÉ
Éducation physique et à la santé	043202	EDP202	50	2	2
Total			900	36	36

MATIÈRE OBLIGATOIRE (CHOIX DE 1)

MATIÈRE	CODE MATIÈRE	CODE COURS	HEURE	PÉRIODE	UNITÉ
Arts plastiques	168204	ARP202	50	2	4
Musique	169204	MUS202	50	2	4
Total			900	36	36

Le cheminement A respecte les suggestions du régime pédagogique pour les Arts et l'Éducation physique.

Pour le cheminement B, le régime pédagogique suggère 2 périodes (50h) pour l'Éducation physique et 4 périodes (100h) pour les Arts.



Parcours de formation au secondaire

Deuxième cycle

Formation de base diversifiée

document de travail



PREMIÈRE ANNÉE DU DEUXIÈME CYCLE (3^E SECONDAIRE)

BLOC COMMUN

MATIÈRE OBLIGATOIRE DE FORMATION GÉNÉRALE ET DE FORMATION GÉNÉRALE APPLIQUÉE

MATIÈRE	CODE MATIÈRE	CODE DE COURS	HEURE	PÉRIODE	UNITÉ	COMMENTAIRE
Français	132308	FRA308	200	8	8	
Mathématique	063306	MAT306	150	6	6	
Histoire du Québec et du Canada	085304	HQC324	100	4	4	
Anglais de 4 ^e secondaire	134404	ANG384	100	4	4	
Sous-total			550	22	22	0

FORMATION GÉNÉRALE						FORMATION GÉNÉRALE APPLIQUÉE					
MATIÈRE OBLIGATOIRE						MATIÈRES OBLIGATOIRES					
MATIÈRES	CODE MATIÈRE	CODE DE COURS	HEURE	PÉRIODE	UNITÉ	MATIÈRE	CODE MATIÈRE	CODE DE COURS	HEURE	PÉRIODE	UNITÉ
Science et technologie	055306	SCT306	150	6	6	Applications technologiques et scientifiques	057306	ATS306	150	6	6
MATIÈRE À OPTION						Projet personnel d'orientation	106304	PPO302	50	2	4
Projet personnel d'orientation	106304	PPO302	50	2	4	Total			750	30	32
Sous-total			750	30	32	Le régime pédagogique suggère 4 périodes pour le cours de Projet personnel d'orientation pour le parcours « formation générale appliquée ».					

POSSIBILITÉ A	CONCENTRATION SPORTS (CHOIX DE 1)						ET	MATIÈRE OBLIGATOIRE (CHOIX DE 1)					
	MATIÈRE	CODE MATIÈRE	CODE DE COURS	HEURE	PÉRIODE	UNITÉ		MATIÈRE	CODE MATIÈRE	CODE DE COURS	HEURE	PÉRIODE	UNITÉ
	Éducation physique et à la santé Hockey Golf	043302	HOC304	100	4	2		Arts	Arts plastiques	168302	ARP302	50	2
Éducation physique et à la santé Volleyball et saines habitudes de vie	043302	VOB304	100	4	2	Musique	169302		MUS302	50	2	2	
Sous-total			850	34	34	Total			900	36	36		

POSSIBILITÉ B	CONCENTRATION ARTS (CHOIX DE 1)						ET	MATIÈRE OBLIGATOIRE					
	MATIÈRE	CODE MATIÈRE	CODE DE COURS	HEURE	PÉRIODE	UNITÉ		MATIÈRE	CODE MATIÈRE	CODE DE COURS	HEURE	PÉRIODE	UNITÉ
	Arts plastiques Arts et multimédia	168302	APM394	100	4	2		Éducation physique et à la santé	Éducation physique et à la santé	043302	EDP302	50	2
Musique Stage Band	169302	BAN394	100	4	2	Total				900	36	36	
Sous-total			850	34	34								

POSSIBILITÉ C	CONCENTRATION SCIENCES						ET	MATIÈRE OBLIGATOIRE					
	MATIÈRE	CODE MATIÈRE	CODE DE COURS	HEURE	PÉRIODE	UNITÉ		MATIÈRE	CODE MATIÈRE	CODE DE COURS	HEURE	PÉRIODE	UNITÉ
	Activités technologiques	062342	ACT392	50	2	2		Arts (choix de 1)	Éducation physique et à la santé	043302	EDP302	50	2
OU						Arts plastiques	168302		ARP302	50	2	2	
CONCENTRATION ARTS						Musique	169302	MUS302	50	2	2		
Activités artistiques Espace créatif collectif	159342	ACA392	50	2	2	Total			900	36	38		
Sous-total			800	32	34								

Selon l'organisation scolaire, certaines options pourront être retirées après le choix de cours des élèves. Certains élèves auront leurs choix subséquents.



DEUXIÈME ANNÉE DU DEUXIÈME CYCLE (4^E SECONDAIRE)

MATIÈRES OBLIGATOIRES

MATIÈRE	CODE MATIÈRE	CODE DE COURS	HEURE	PÉRIODE	UNITÉ	COMMENTAIRE
Français	132406	FRA406	150	6	6	
Anglais 5 ^e sec	134504	ANG484	100	4	4	
Histoire du Québec et du Canada	085404	HQC404	100	4	4	
Culture et citoyenneté québécoise	080404	CCQ404	100	4	4	
Mathématique 404 Culture société technique (CST)	063414	MAT4C6	150	6	4	
Mathématique 406 Technico sciences (TS)	064426	MAT4T6	150	6	6	
Mathématique 406 Sciences naturelles (SN)	065426	MAT4S6	150	6	6	
Sous-total			600	24	22 ou 24	

MATIÈRES OBLIGATOIRES (CHOIX DE SCIENCES)

MATIÈRE	CODE MATIÈRE	CODE DE COURS	HEURE	PÉRIODE	UNITÉ	COMMENTAIRE	
Formation générale	Science et technologie	055444	SCT404	100	4	4	Seule la possibilité A est accessible.
Formation générale appliquée	Applications technologiques et scientifiques	057416	ATS406	150	6	6	Les possibilités B, C ou D sont accessibles.
Sous-total			100 / 150	28 / 30	26, 28 / 30		

POSSIBILITÉ A	MATIÈRE À OPTION						ET	MATIÈRE OBLIGATOIRE (CHOIX DE 1)						
	MATIÈRE	CODE MATIÈRE	CODE DE COURS	HEURE	PÉRIODE	UNITÉ		MATIÈRE	CODE MATIÈRE	CODE DE COURS	HEURE	PÉRIODE	UNITÉ	
	Sciences et technologie de l'environnement	058404	STE404	100	4	4		Arts	Arts plastiques	168402	ARP402	50	2	2
	MATIÈRE OBLIGATOIRE								Musique	169402	MUS402	50	2	2
Éducation physique et à la santé	043402	EDP402	50	2	2	Total			900	36	34 / 36			
Sous-total			850	34	32 / 34									

OU

POSSIBILITÉ B	CONCENTRATIONS SPORTS (CHOIX DE 1)						ET	MATIÈRE OBLIGATOIRE (CHOIX DE 1)						
	MATIÈRE	CODE MATIÈRE	CODE DE COURS	HEURE	PÉRIODE	UNITÉ		MATIÈRE	CODE MATIÈRE	CODE DE COURS	HEURE	PÉRIODE	UNITÉ	
	Éducation physique et à la santé	043402	HOC404	100	4	4		Arts	Arts plastiques	168402	ARP402	50	2	2
	Hockey Golf	046462							Musique	169402	MUS402	50	2	2
Éducation physique et à la santé	043402	VOB404	100	4	4	Total			900	36	34 / 36			
Volleyball et saines habitudes de vie	046462													
Sous-total			850	34	32 / 34									

OU

POSSIBILITÉ C	CONCENTRATION ARTS (CHOIX DE 1)						ET	MATIÈRE OBLIGATOIRE						
	MATIÈRE	CODE MATIÈRE	CODE DE COURS	HEURE	PÉRIODE	UNITÉ		MATIÈRE	CODE MATIÈRE	CODE DE COURS	HEURE	PÉRIODE	UNITÉ	
	Arts plastiques	168402	APM494	100	4	4		Éducation physique et à la santé	Arts et multimédia	181472	EDP402	50	2	2
	Musique	169402							BAN494	100	4	4		
Stage Band	169452					Total			900	36	34 / 36			
Sous-total			850	34	32 / 34									

OU

POSSIBILITÉ D	CONCENTRATION SCIENCES						ET	MATIÈRE OBLIGATOIRE					
	MATIÈRE	CODE MATIÈRE	CODE DE COURS	HEURE	PÉRIODE	UNITÉ		MATIÈRE	CODE MATIÈRE	CODE DE COURS	HEURE	PÉRIODE	UNITÉ
	Activités technologiques	062412	ACT492	50	2	2		Éducation physique et à la santé	043402	EDP402	50	2	2
	OU								Arts	Arts plastiques	168402	ARP402	50
CONCENTRATION ARTS						Musique	169402	MUS402		50	2	2	
Activités artistiques	159442	ACA492	50	2	2	Total			900	36	34 / 36		
Espace créatif collectif													
Sous-total			800	34	30 / 32								

Selon l'organisation scolaire, certaines options pourront être retirées après le choix de cours. Les élèves auront alors leurs choix subséquents



TROISIÈME ANNÉE DU DEUXIÈME CYCLE (5^E SECONDAIRE)

BLOC COMMUN

MATIÈRE OBLIGATOIRE

MATIÈRE	CODE MATIÈRE	CODE DE COURS	HEURE	PÉRIODE	UNITÉ	COMMENTAIRE
Français	132506	FRA506	150	6	6	
Anglais (Enriched English as a Second Language)	136406	ANG584	100	4	6	Anglais enrichi 4 ^e secondaire
Monde contemporain	092502	MOC502	50	2	2	
Éducation physique	043502	EDP502	50	2	2	
Culture et citoyenneté québécoise	080502	CCQ502	50	2	2	
Éducation financière	102522	EDF502	50	2	2	
Arts	Arts plastiques	168502	ARP502	50	2	2
	Musique	169502	MUS502	50	2	2
Mathématique CST	063504	MAT5C6	150	6	4	
Mathématique TS	064506	MAT5T6		6	6	
Mathématique SN	065506	MAT5S6		6	6	
Sous-total			650	26	24 / 26	

CONCENTRATION EN INFORMATIQUE

Informatique de communication	111552	INF592	50	2	2	Programme local
Sous-total			700	28	26 / 28	

CONCENTRATIONS SPORTS (CHOIX DE 1)

POSSIBILITÉ A	MATIÈRE	CODE MATIÈRE	CODE DE COURS	HEURE	PÉRIODE	UNITÉ
	Hockey Golf	046544	HOC504	100	4	4
Volleyball et saines habitudes de vie	046544	VOB504	100	4	4	
Sous-total			800	32	30 / 32	

OU

CONCENTRATION ARTS (CHOIX DE 1)

POSSIBILITÉ B	MATIÈRE	CODE MATIÈRE	CODE DE COURS	HEURE	PÉRIODE	UNITÉ
	Arts plastiques Arts et multimédia	168594	APM594	100	4	4
Musique Stage band	169504	BAN594	100	4	4	
Sous-total			800	32	30 / 32	

OU

CHOIX DE MATIÈRE À OPTION (8 PÉRIODES)

POSSIBILITÉ C	MATIÈRE	CODE MATIÈRE	CODE DE COURS	HEURE	PÉRIODE	UNITÉ
	Chimie	051504	CHI504	100	4	4
Physique	053504	PHY504	100	4	4	
Activités sportives	049544	ACS504	100	4	4	
Activités technologiques	062512	ACT592	50	2	2	
Activités artistiques	159542	ACA592	50	2	2	
Stage Band	169552	BAN592	50	2	2	
Total			900	36	34 / 36	

CHOIX DE MATIÈRE À OPTION (4 PÉRIODES)

MATIÈRE	CODE MATIÈRE	CODE DE COURS	HEURE	PÉRIODE	UNITÉ
Chimie	051504	CHI504	100	4	4
Physique	053504	PHY504	100	4	4
Activités sportives	049544	ACS504	100	4	4
Activités technologiques	062512	ACT592	50	2	2
Activités artistiques <i>Espace créatif collectif</i>	159542	ACA592	50	2	2
Stage Band	169502	BAN592	50	2	2
Total	900	36	34 / 36	Total	900

ET

- L'élève aura 36 périodes de cours, mais selon son choix de son cours de mathématique il obtiendra 34 ou 36 unités pour la sanction de ses études.
- Selon l'organisation scolaire, certaines options pourront être retirées ou certaines combinaisons pourraient être impossibles après le choix de cours des élèves, certains élèves auront alors leurs choix subséquents.



CHEMINEMENT PARTICULIER CONTINU (CPC)

CLASSE DE PERSÉVÉRANCE EN CONTINU
(1^{re}, 2^e ANNÉE ET 3^e ANNÉE)

MATIÈRE OBLIGATOIRE						
MATIÈRE	CODE MATIÈRE	CODE DE COURS	HEURE	PÉRIODE	UNITÉ	COMMENTAIRE
Français	132100-200-300	FRA116	150	6	-	Le régime pédagogique prévoit 8 périodes (200 h).
Mathématique	063100-200-300	MAT116	150	6	-	
Anglais	134100-200-300	ANG113	75	3	-	Le régime pédagogique prévoit 4 périodes (100 h).
Histoire et éducation à la citoyenneté	087100-200-300	HEC112	50	2	-	Le régime pédagogique prévoit 3 périodes (75 h).
Géographie	095100-200-300	GEO111	25	1	-	Le régime pédagogique prévoit 3 périodes (75 h).
Science et technologie	055100-200-300	SCT114	100	4	-	
Éducation physique et à la santé	043100-200-300	EDP112	50	2	-	
Concentration multi-volets (Programme S.T.I.M.A.) voir annexe 1	062140	ACT116	150	6	-	Programme local
Arts plastiques	168100-200-300	ARP114	100	4	-	
Culture et citoyenneté québécoise	080100-200-300	CCQ112	50	2	-	
TOTAL			900	36		

L'organisation des services éducatifs dans la classe tente de respecter au mieux les heures mentionnées dans le tableau. Les enseignants gèrent les contenus enseignés selon le fonctionnement de la tâche globale. L'horaire de cours des élèves ne contient donc pas de matière identifiée. Seulement un local et un enseignant est inscrit dans chacune des plaques horaires.



Parcours de formation axée sur l'emploi

- *Formation préparatoire au travail (FPT)*
- *Formation à un métier semi-spécialisé (FMS)*



PARCOURS DE FORMATION AXÉE SUR L'EMPLOI

FORMATION PRÉPARATOIRE AU TRAVAIL (FPT) (1^{RE} ANNÉE)

MATIÈRE OBLIGATOIRE				
MATIÈRE	CODE MATIÈRE	CODE DE COURS	HEURE	PÉRIODE
FORMATION GÉNÉRALE				
Français	130130	FRA136	150	6
Mathématique	067130	MAT136	150	6
Anglais	135130	ANG132	50	2
Concentration multi- volets Expérimentations technologiques et scientifiques (Programme S.T.I.M.A.) voir annexe 1	059134	ETS136	150	6
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté	093130	GHE132	50	2
Éducation physique et à la santé	045130	EDP132	50	2
Autonomie et participation sociale	103130	APS134	100	4
FORMATION PRATIQUE				
Préparation au marché du travail	199130	PMT132	150	2
Sensibilisation au monde du travail	109134	SMT136	150	6
TOTAL			900	36
Le temps non réparti est ajouté à la matière <i>Expérimentations technologiques et scientifiques</i> pour créer la concentration multi-volets.				

L'élève admissible à la formation préparatoire au travail est celui qui:

Le 30 septembre de l'année scolaire au cours de laquelle il commence sa formation, est âgé d'au moins 15 ans peut s'inscrire à la formation préparatoire au travail s'il appert de son dernier bulletin de l'année scolaire ou de son plan d'intervention que:

- Cette formation est celle qui, parmi toutes les formations offertes à l'enseignement secondaire, est davantage susceptible de répondre à son intérêt, ses besoins et ses capacités;
- L'élève respecte les conditions particulières d'admission à la formation préparatoire au travail prévues à l'article 23.4
- Article 23.4 L'élève peut être admis à la formation préparatoire au travail s'il n'a pas atteint les objectifs des programmes d'études de l'enseignement primaire dans les matières langue d'enseignement et mathématique.

L'élève inscrit à la formation préparatoire au travail reçoit, en concomitance, la formation générale et la formation pratique.



PARCOURS DE FORMATION AXÉE SUR L'EMPLOI

FORMATION PRÉPARATOIRE AU TRAVAIL (FPT) (2^E ANNÉE)

MATIÈRE OBLIGATOIRE				
MATIÈRE	CODE MATIÈRE	CODE DE COURS	HEURE	PÉRIODE
FORMATION GÉNÉRALE				
Français	130230	FRA235	125	5
Mathématique	067230	MAT235	125	5
Anglais	135234	ANG232	50	2
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté	093230	GHE232	50	2
Éducation physique et à la santé	045234	EDP232	50	2
Autonomie et participation sociale	103230	APS234	100	4
FORMATION PRATIQUE				
Préparation au marché du travail	199230	PMT234	100	4
Insertion professionnelle (stage)	108230	INP238 INP200	300	12
TOTAL			900	36

L'élève admissible à la formation préparatoire au travail est celui qui:

Le 30 septembre de l'année scolaire au cours de laquelle il commence sa formation, est âgé d'au moins 15 ans peut s'inscrire à la formation préparatoire au travail s'il appert de son dernier bulletin de l'année scolaire ou de son plan d'intervention que:

- Cette formation est celle qui, parmi toutes les formations offertes à l'enseignement secondaire, est davantage susceptible de répondre à son intérêt, ses besoins et ses capacités;
- L'élève respecte les conditions particulières d'admission à la formation préparatoire au travail prévues à l'article 23.4
- Article 23.4 L'élève peut être admis à la formation préparatoire au travail s'il n'a pas atteint les objectifs des programmes d'études de l'enseignement primaire dans les matières langue d'enseignement et mathématique.

L'élève inscrit à la formation préparatoire au travail reçoit, en concomitance, la formation générale et la formation pratique.



PARCOURS DE FORMATION AXÉE SUR L'EMPLOI

FORMATION PRÉPARATOIRE AU TRAVAIL (FPT) (3^E ANNÉE)

MATIÈRE OBLIGATOIRE				
MATIÈRE	CODE MATIÈRE	CODE DE COURS	HEURE	PÉRIODE
FORMATION GÉNÉRALE				
Français	130234	FRA333	75	3
Mathématique	067234	MAT333	75	3
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté	093234	GHE332	50	2
Autonomie et participation sociale	103234	APS332	50	2
FORMATION PRATIQUE				
Préparation au marché du travail	199233	PMT332	50	2
Insertion professionnelle (stage)	108234	INP332 INP300	600	24
TOTAL			900	36

L'élève admissible à la formation préparatoire au travail est celui qui:

Le 30 septembre de l'année scolaire au cours de laquelle il commence sa formation, est âgé d'au moins 15 ans peut s'inscrire à la formation préparatoire au travail s'il appert de son dernier bulletin de l'année scolaire ou de son plan d'intervention que:

- Cette formation est celle qui, parmi toutes les formations offertes à l'enseignement secondaire, est davantage susceptible de répondre à son intérêt, ses besoins et ses capacités;
- L'élève respecte les conditions particulières d'admission à la formation préparatoire au travail prévues à l'article 23.4
- Article 23.4 L'élève peut être admis à la formation préparatoire au travail s'il n'a pas atteint les objectifs des programmes d'études de l'enseignement primaire dans les matières langue d'enseignement et mathématique.

L'élève inscrit à la formation préparatoire au travail reçoit, en concomitance, la formation générale et la formation pratique.



PARCOURS DE FORMATION AXÉE SUR L'EMPLOI

FORMATION MENANT À L'EXERCICE D'UN MÉTIER SEMI-SPÉCIALISÉ (FMS)

MATIÈRE OBLIGATOIRE				
MATIÈRE	CODE MATIÈRE	CODE DE COURS	HEURE	PÉRIODE
FORMATION GÉNÉRALE				
Français	132208	FRA248	200	8
Mathématique	063206	MAT246	150	6
Anglais	134204	ANG244	100	4
FORMATION PRATIQUE				
Préparation au marché du travail	199233	PMT242	50	2
Préparation à l'exercice d'un métier semi-spécialisé	196204	PSS248 PSS200	400	16
TOTAL			900	36
Les 50 heures de temps non réparti sont réparties de façon suivante : 25 heures en français et 25 heures en mathématiques.				

L'élève admissible à la formation menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé est celui qui:

Le 30 septembre de l'année scolaire au cours de laquelle il commence sa formation, est âgé d'au moins 15 ans peut s'inscrire à la formation menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé s'il appert de son dernier bulletin de l'année scolaire ou de son plan d'intervention que:

- Cette formation est celle qui, parmi toutes les formations offertes à l'enseignement secondaire, est davantage susceptible de répondre à son intérêt, ses besoins et ses capacités;
- L'élève respecte les conditions particulières d'admission à la formation menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé prévues à l'article 23.5
- Article 23.5 L'élève peut être admis à la formation menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé, s'il satisfait aux conditions suivantes :
 - 1- Il a atteint les objectifs des programmes d'études de l'enseignement primaire dans les matières langue d'enseignement et mathématique, mais n'a pas obtenu les unités du premier cycle de l'enseignement secondaire dans ces matières;
 - 2- Il respecte les conditions particulières d'admission au programme menant à ce métier semi-spécialisé qui sont établies par le ministre.

L'élève inscrit à la formation menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé reçoit, en concomitance, la formation générale et la formation pratique suivantes:



Annexe 1

Détails concentrations multi-volets S.T.I.M.A. en CPC et FPT

Dans le cadre de la Concentration multi-volet suivant les principes de l'approche S.T.I.M.A. (Sciences, Technologies, Ingénierie, Mathématiques, Arts) offerte aux élèves de la classe de persévérance en continu (qui regroupe les élèves de cheminement particulier continu et de formation préparatoire au travail), les élèves réalisent des projets intégrant des concepts scientifiques et technologiques.

Dans le contexte de ce cours, les élèves réalisent aussi divers projets entrepreneuriaux avec la collaboration de partenaire de la communauté. Plusieurs projets ont cours en même temps laissant aux élèves le choix du projet dans lequel ils vont s'impliquer activement (projet de cuisine, production de produits en découpe laser, projet d'horticulture, projet d'action bénévole, réparation et entretien de vélo avec appareillage professionnel, projet de menuiserie, projet de récupération de métaux, projet de robotique).

L'intention de cette concentration est de répondre aux intérêts des élèves et d'ouvrir leur horizon sur différents domaines professionnels pour les aider à mieux se connaître et découvrir le rôle qu'ils pourront jouer comme citoyen. Avec la même intention, des entrepreneurs et des organismes communautaires de la région sont invités à rencontrer les élèves à différents moments de l'année.

document de travail